

**DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS**

**Plan de cours**

COURS : **RENFORCEMENT EN FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 2

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU 📠 POSTE ✉️ COURRIEL  
FRANÇOIS JARDON-GOMEZ C-185 4544 f.jardon-gomez@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi	<b>10h-11h (TEAMS)</b>	<b>11h-12h (TEAMS)</b>	<b>10h-12h (TEAMS)</b>		
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU 📠 POSTE ✉️ COURRIEL  
France Mongeau C-185 2633 [dep.litterature@cegepmontpetit.ca](mailto:dep.litterature@cegepmontpetit.ca)

## PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

### Objectif de la discipline

#### *Portrait du diplômé en littérature*

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Pour les étudiants inscrits par le Cégep dans ce cours, celui-ci est un préalable absolu au cours **Écriture et littérature**, 601-101-MQ.

## **OBJECTIFS MINISTÉRIELS**

### **Énoncé de la compétence**

Répondre aux exigences d'entrée en lecture et en écriture au collégial.

### **Objectifs**

1. Appliquer les règles de structuration de la phrase.
2. Appliquer le code orthographique.
3. Appliquer les règles de structuration du texte.
4. Dégager le sens de textes courants et littéraires.
5. Rédiger un texte lié à la compréhension d'une œuvre littéraire.
6. Réviser et corriger le texte.

### **Directives départementales pour la rédaction :**

Rédaction d'un texte cohérent et pertinent de 500 mots, en classe. Tous les textes sont évalués selon la pondération suivante : 30 % pour le contenu (cohérence et pertinence), 70 % pour la langue (seuil de réussite d'une faute aux 18 mots).

## **ŒUVRES À L'ÉTUDE**

### À ACHETER À LA COOP :

BROUSSEAU-RIVET, Geneviève et Nathalie LAROSE, *La grammaire ciblée*, Montréal, Chenelière, 2018.  
ORWELL, George, *La ferme des animaux*, Paris, Gallimard, 1984.

D'autres extraits seront étudiés en classe et disponibles sur TEAMS.

Si ce n'est pas déjà fait, pour vous connecter à TEAMS et à la suite Office 365, suivez les instructions ici : <https://techno.cegepmontpetit.ca/acces-a-office-365/>

\*\* À propos des séances par visioconférence : en participant au cours à distance par le biais d'une plateforme de visioconférence, l'étudiant-e comprend et accepte que son image et sa voix soient captées dans le cadre de la présente séance de cours à distance. Cette captation sera uniquement visible en direct, par le professeur et les autres étudiant-es du groupe. Aucun enregistrement de la captation ne sera conservé.

## **MÉDIAGRAPHIE**

Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !*

<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

BESCHERELLE, *L'art de conjuguer : dictionnaire de 12 000 verbes*, Montréal, Hurtubise, 2012.

DE VILLERS, Marie-Éva, *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, Montréal, Québec-Amérique, 2015.

GADBOIS, Vital, *Écrire avec compétence au collégial*, Beloeil, Éd. La lignée, 1994.

MARQUIS, André, *Le style en friche : l'art de retravailler ses textes*, Montréal, Triptyque, 2012.

## **ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES**

Ce cours est bâti de façon à vérifier, de manière régulière, si la compétence visée est atteinte. Grâce aux différentes rédactions, aux exercices et aux activités d'autocorrection, les étudiant-es devraient développer une bonne technique de révision. L'objectif principal du cours est de permettre aux étudiant-es de savoir repérer seuls leurs erreurs peu importe leur nature.

Le cours se déroulera entièrement sur la plateforme TEAMS. Chaque semaine comportera sa part d'enseignement synchrone et asynchrone. Les cours asynchrones seront composés de présentations

PowerPoint commentées en audio/vidéo, de lectures théoriques dans votre grammaire et d'exercices à faire; les cours synchrones, eux, auront lieu par TEAMS en visioconférence et seront composés d'analyses littéraires, d'explications et d'exercices individuels.

Les documents, exercices, consignes et évaluations à faire se trouveront sur TEAMS.

***Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe***

*La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.*

*Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :*

- *L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;*
- *L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;*
- *L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.*

*En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.*

**PLANIFICATION DU COURS**

NOTE : LA PLANIFICATION PEUT ÊTRE SUJETTE À MODIFICATIONS, AVEC PRÉAVIS, NOTAMMENT EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES CONSIGNES SANITAIRES.

CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT  RESSOURCES ET OUTILS TECHNOLOGIQUES	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p><b>Semaine 1 (25 janvier)</b></p> <p>Cours 1.1 (synchrone) : présentation du professeur et du plan de cours Présentation des étudiant·es Rédaction diagnostique (250 mots)</p> <p>Cours 1.2 (asynchrone) : Techniques d'autocorrection Classes et groupes de mots</p>	<p>Distance : synchrone et asynchrone (TEAMS)</p>	<p><u>Avant le cours 1</u> Télécharger TEAMS</p> <p>Acheter les ouvrages et le matériel obligatoire</p> <p><u>Travail asynchrone</u> Écouter la capsule</p> <p>Lire <i>La grammaire ciblée</i> (p. 2-19) + <b>exercices (1%)</b></p>

<p><b>Semaine 2 (1<sup>er</sup> février)</b></p> <p>Cours 2.1 (synchrone) : Utilisation des outils grammaticaux Mise au point et retour sur l'autocorrection</p> <p>Cours 2.2 (asynchrone) : Les fonctions syntaxiques Texte courant et texte littéraire</p>	<p>Distance : synchrone et asynchrone (TEAMS)</p>	<p><u>Travail asynchrone</u> Écouter la capsule  Lire <i>La grammaire ciblée</i> (p. 20-31) + <b>exercices (1%)</b></p>
<p><b>Semaine 3 (8 février)</b></p> <p>Cours 3.1 (synchrone) : Le paragraphe logique Droits et devoirs du lecteur</p> <p>Cours 3.2 (asynchrone) : La phrase de base Les accords</p>	<p>Distance : synchrone et asynchrone (TEAMS)</p>	<p><u>Travail asynchrone</u> Lire <i>La grammaire ciblée</i> (p. 32-36; p. 46-57) + <b>exercices (1%)</b></p> <p><b>Autocorrection 1 (5%)</b> à remettre le <b>vendredi 12 février</b></p>
<p><b>Semaine 4 (15 février)</b></p> <p>Cours 4.1 (asynchrone) : les participes passés</p> <p>Cours 4.2 (synchrone) : <b>Rédaction 1 (10%, 300 mots)</b></p>	<p>Distance : synchrone et asynchrone (TEAMS)</p>	<p><u>Travail asynchrone</u> <i>La grammaire ciblée</i> (p. 61-67) + <b>exercices (1%)</b></p>
<p><b>Semaine 5 (22 février)</b></p> <p>Cours 5.1 (asynchrone) : Comment citer Introduction et conclusion</p> <p>Cours 5.2 (synchrone) : La nouvelle littéraire (1 de 2)</p>	<p>Distance : synchrone et asynchrone (TEAMS)</p>	<p><u>Pour le cours synchrone</u> Lire la nouvelle « Place d'Armes » (disponible sur Teams)</p> <p><u>Travail asynchrone</u> Écouter la capsule sur l'introduction, la conclusion et les citations</p> <p><b>Exercices (1%)</b></p>
<p><b>Semaine 6 (5 mars)</b></p> <p>Cours 6.1 (synchrone) : La nouvelle littéraire (2 de 2)</p> <p>Cours 6.2 (synchrone) : Quelques éléments d'analyse littéraire Préparation à la rédaction 2</p>	<p>Distance : synchrone (TEAMS)</p>	

<p><b>Semaine 7 (12 mars)</b></p> <p>Cours 7.1 et 7.2 (synchrones) : Rencontres individuelles (retour sur la rédaction 1 et les erreurs fréquentes)</p>		<p><u>Travail asynchrone</u>  <b>Autocorrection 2 (5%)</b> à remettre le <b>vendredi 12 mars</b></p>
<p><b>Semaine 8</b></p> <p>Pas de cours en vertu de la <b>Rédaction 2 (15%, 400 mots)</b></p>		<p><b>Rédaction 2 (15%)</b> sur « <i>Place d'Armes</i> »</p>
<p><b>Semaine 9 (1<sup>er</sup> avril)</b></p> <p>Cours 9.1 (synchrone) : Homophones et ponctuation Le fait divers (1 de 2)</p> <p>Cours 9.2 (asynchrone) : Les phrases complexes Le fait divers (2 de 2)</p>	<p>Distance : synchrone et asynchrone (TEAMS)</p>	<p><u>Travail asynchrone</u>  <i>La grammaire ciblée</i> (p. 36-45) + <b>exercices (1%)</b></p>
<p><b>Semaine 10 (12 avril)</b></p> <p>Cours 10.1 et 10.2 (synchrones) : Rencontres individuelles (retour sur la rédaction 2 et les erreurs fréquentes)</p>	<p>Distance : synchrone et asynchrone (TEAMS)</p>	<p><u>Travail asynchrone</u>  <b>Exercices (1%)</b></p> <p>Commencer la lecture de <i>La ferme des animaux</i></p>
<p><b>Semaine 11 (22 avril)</b></p> <p>Cours 11.1 et 11.2 (asynchrones) : <b>Rédaction 3 (20%, 500 mots)</b></p>	<p>Distance : asynchrone (remise sur TEAMS)</p>	<p><u>Travail asynchrone</u>  <b>Autocorrection 3 (5%)</b> à remettre le <b>vendredi 23 avril</b></p> <p>Continuer la lecture de <i>La ferme des animaux</i></p> <p><b>Rédaction 3 (20%)</b> à remettre le <b>mercredi 28 avril</b></p>
<p><b>Semaine 12 (29 avril)</b></p> <p>Cours 12.1 (asynchrone) : Analyse de <i>La ferme des animaux</i></p> <p>Cours 12.2 (synchrone) : Analyse de <i>La ferme des animaux</i></p>	<p>Distance : synchrone et asynchrone (TEAMS)</p>	<p><u>Travail asynchrone</u>  <b>Exercices (1%)</b> à compléter</p> <p>Avoir fini la lecture de <i>La ferme des animaux</i></p>

<b>Semaine 13 (6 mai)</b>  Cours 13.1 (synchrone) : Analyse de <i>La ferme des animaux</i>  Cours 13.2 (synchrone) : Retour sur la rédaction 3 et préparation à la rédaction finale	Distance : synchrone et asynchrone (TEAMS)	<u>Travail asynchrone</u> <b>Exercices (2%)</b> à compléter
<b>Semaine 14</b>  Cours 14.1 et 14.2 (synchrone) : <b>Rédaction finale (30%, 500 mots)</b>	Distance (synchrone) ou en classe	<b>Rédaction finale (30%)</b>

### MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Rédaction 1 (300 mots)	Individuel, à distance (synchrone, traitement de texte, remise sur TEAMS)	Semaine 4	10%
Rédaction 2 (400 mots)	Individuel, à distance (synchrone, traitement de texte, remise sur TEAMS)	Semaines 8 (EC du 22 ou 23 mars)	15%
Autocorrections	Individuel, à distance (asynchrone, traitement de texte, remise sur TEAMS)	Semaines 3, 7 et 11	15% (5% chacune)
Exercices hebdomadaires	Individuel, à distance (asynchrone, traitement de texte, TEAMS)	Semaines 1, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 12 et 13	10% (1 ou 2% chacun)
Rédaction 3 (500 mots)	Individuel, à distance (asynchrone, traitement de texte, remise sur TEAMS)	Semaine 11	20%
<u>Évaluation terminale : rédaction 4 (500 mots)</u>	Individuel, à distance (synchrone, traitement de texte, remise sur TEAMS)	Semaine 14	30%*

**TOTAL : 100%**

\* Tout cours comporte au moins une activité d'évaluation terminale au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour le cours. Cette ou ces activités d'évaluation terminale mesurent l'intégration des apprentissages principaux du cours et doivent ainsi attester de l'atteinte du ou des objectifs terminaux selon les standards visés, et ce, pour chacun des étudiants. La pondération de cette ou ces activités est d'au moins 30 % de la note du cours (article 5.2.4 PIEA).

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<u>RÉDACTIONS</u> Les rédactions seront faites à partir de sujets imposés par le professeur et liées à des textes ou des concepts qui auront été préalablement analysés et discutés en classe.  <b>Objectifs</b> : 3, 4 et 5	Clarté et pertinence du propos Qualité de la langue
<u>DÉMARCHE D'AUTOCORRECTION</u> Elle permettra à l'étudiant·e de corriger le tir au besoin quant à son plan personnel de révision.  <b>Objectifs</b> : 1, 2 et 6	Pertinence et justesse des explications et des corrections Qualité de la langue
<u>EXERCICES DE GRAMMAIRE</u> Les exercices et l'examen servent à l'apprentissage ou à la révision des règles touchant le code de la langue française. Chaque exercice sera évalué de manière qualitative : 100% pour un exercice qui répond aux attentes, 50% pour un exercice qui répond partiellement aux attentes et 0% pour un exercice qui ne répond pas aux attentes ou qui n'est pas remis à temps.  <b>Objectifs</b> : 1 et 2	

\*\* Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).

### CONDITIONS DE RÉUSSITE

#### (1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

#### (2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

#### Politique départementale de présence en classe

1] Un·e étudiant·e qui aura été absent·e à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité·e à rencontrer son professeur qui l'avisera des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant·e qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté·e à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

#### (3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :



Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant·e. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

#### **(4) PLAGIAT**

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, il faut consulter l'article 5.6.1 à la page 15 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* adoptée par la direction des études : [http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA\\_2015-09-21.pdf](http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf).

#### **(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX**

L'étudiant·e doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentations-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

#### **(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE**

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

### **Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit**

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant·e doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière : la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep : des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires : connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue : la responsabilité de l'étudiant·e**

Au Cégep, l'étudiant-e est le premier responsable de la qualité de son français : chaque étudiant-e doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant-e n'est pas pour sans ressource : pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant-e peut compter sur plusieurs ressources :

- a) ses professeur-es, que l'étudiant-e peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant-e trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tel le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant-e qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un-e autre étudiant-e pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant-e travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeur-es responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant-e développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

### **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant :

<b>Cours</b>	<b>Nombre de mots d'une rédaction</b>	<b>Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)</b>
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant-e devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

## **(7) CENTRE DE LITTÉRATURE**

Le Centre de littérature est un lieu de rencontre et de discussion. Les étudiant-es s'y voient offrir la possibilité de consulter des professeur-es du Département de Littérature et de français qui peuvent répondre à certaines questions relatives à la littérature (notions diverses, outils d'analyse, compréhension de certaines problématiques générales propres à un auteur ou à une période littéraire, etc.) ainsi qu'à la méthodologie menant à la rédaction des différents types de travaux demandés dans le cadre des cours de littérature (analyse littéraire, dissertation explicative ou critique). Ces interventions ne peuvent être que d'ordre général, l'étudiant-e devant toujours s'en référer à son

professeur pour les consignes ou questions particulières ou encore pour chercher des réponses précises en lien avec un travail à remettre dans de brefs délais. Cet encadrement est offert selon un horaire affiché au Centre situé à l'intérieur du CAF (local D-2001).

### **POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

Tout·e étudiant·e inscrit·e au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : [www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques](http://www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

### **LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANT·ES EN SITUATION DE HANDICAP**

Les étudiant·es ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par mio à "Service, CSA" ou par courriel à [servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca](mailto:servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca).

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

**GRILLE DE CORRECTION DU CODE****O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

**S SYNTAXE**

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

**V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)****T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques